

**PROCES VERBAL
DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 23 AVRIL 2010**

021/2010

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS A CARACTERE SOCIAL

Mme BORDE présente le rapport.

La Commission « Vie Sociale » propose d'attribuer les subventions aux associations suivantes pour l'année 2010 :

	<u>2010</u>	<u>2009</u>
ALPHA	914 €	906 €
APAEI Essonne sud	571 €	566 €
SECOURS CATHOLIQUE	914 €	906 €
VIE LIBRE	365 €	362 €
SECOURS POPULAIRE	457 €	453 €
MAISON DES ANCIENS	1780 €	1.765 €

Il est demandé au Conseil de bien vouloir délibérer sur ces propositions.

M GAUTRELET demande sur quelle base sont établies ces propositions.

Mme BORDE répond que ce sont des subventions au forfait.

Vu la proposition présentée par la Commission « Vie Sociale »,

APRES DELIBERATION, le Conseil Municipal, **A L'UNANIMITE**,

ATTRIBUE les subventions comme présentées ci-dessus.